Le Mendulphin N° 102 Bulletin municipal de SAINT-MOLF - octobre 2017

Papiers, état civil, logement:



www.mairie-saint-molf.fr

ce qu'il faut savoir

en 2017





Recensement de la population



Rentrée scolaire



Lotissement du Petit Languernais

Nos partenaires

















L'été à Saint-Molf a offert une belle récolte à nos paludiers et un panier bien aarni de manifestations à tous les mendulphins et visiteurs de passage: succès grandissant des expositions d'art à la chapelle, installation d'un nouveau bureau d'information touristique en mairie, affluence confirmée à la Fête des Battages et clôture de la saison avec l'accueil de la Fête du Parc naturel régional de Brière qui a permis à plus de 3 000 visiteurs de découvrir les atouts de notre commune et son engagement dans tous les aspects de la charte du Parc (environnement, éducation, valorisation des produits locaux, écotourisme). Tout ceci démontre la capacité de notre commune à développer des activités

culturelles ambitieuses et innovantes, qui intègrent la tradition locale.

Les nouveaux logements à l'entrée du bourg offrent une image renouvelée de Saint-Molf qui démontre la possibilité, en matière d'urbanisme, de faire cohabiter des constructions traditionnelles avec des projets architecturaux contemporains.

Après le succès de la première tranche du Languernais démarre une deuxième étape (voir page 22) qui devrait accueillir suffisamment de familles pour garantir à l'avenir un maintien des effectifs scolaires dans nos écoles primaires.

L'installation prochaine d'un supermarché et la commercialisation qui s'accélère des lots du parc d'activités du Mès viennent récompenser les efforts permanents des élus pour compléter l'offre de services déià existante. J'invite les artisans et commercants à s'inscrire dans cette dynamique à nos côtés et à répondre positivement aux actions initiées sur le territoire.

Pour l'aménagement du centre bourg, élément essentiel de nos engagements du municipe qui démarre en 2018 (voir page 5), la contribution de tous les acteurs locaux sera également sollicitée.

> Didier PLANCON, Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et des affaires sociales

Les actusp. 4

Action municipale.....p. 10

Dossier p. 18

Environnement/Cadre de vie.....p. 21

Social/Santé......p. 2

Enfance/Jeunessep. 28

Infos pratiques.....p. 34



Directeur de publication: Hubert DELORME Responsable de rédaction : Valérie PERRARD Assistante de rédaction: Brigitte TESSIER Crédit photos: mairie de Saint-Molf, B. ROCHEREAU, T. CORCUFF, Cap Atlantique Impression: LE SILLON - Savenay 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales. Tirage: 1300 exemplaires Dépôt légal: octobre 2017





Recensement de la population

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans à Saint-Molf.

La prochaine campagne se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

À noter: chaque personne recensée pourra répondre au questionnaire du recensement par internet. Cette modalité vous sera proposée par votre agent recenseur. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

La commune recrutera plusieurs agents recenseurs pour aller à la rencontre des habitants: toute personne intéressée peut d'ores et déjà déposer son CV et sa lettre de candidature en mairie.

À savoir: tous les agents recenseurs seront munis d'une carte permettant de les identifier, validée par Monsieur DELORME, maire.

Plus d'infos: www.le-recensement-et-moi.fr



Bourg - vue aérienne

Rechargez vos batteries!

La borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été mise en service cet été. Implantée face à la salle des sports, deux places de stationnement sont réservées à son usage. Ce dispositif s'inscrit dans un réseau de près de 150 bornes dont le financement est intégralement supporté par le Sydela (syndicat d'électrification de la Loire -Atlantique).

Passer à l'électrique devient plus facile!

Information et inscription au service sur www.sydego.fr









Aménagement du centre bourg

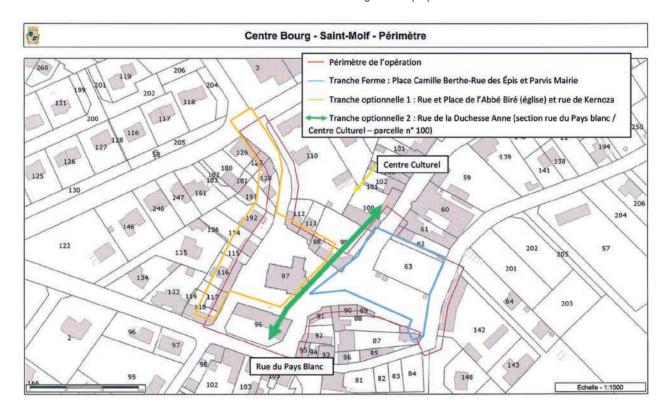
Point sur l'avancement du projet

Cet automne le choix de l'architecte et du paysagiste qui assisteront les élus pour l'aménagement du centre bourg sera fait. Les travaux pourraient débuter à partir de la fin d'année 2018. Le périmètre de l'aménagement (ci-dessous) montre les différentes phases prévisionnelles de travaux. L'aménagement débutera par la place Camille Berthe et la rue des Épis devant la mairie afin de réaliser dès que possible une nouvelle place modulable pouvant d'une part accueillir le marché et différentes manifestations dans un écrin paysager et d'autre part offrir des stationnements à proximité immédiate des commerces, de l'église et de la mairie. La deuxième phase consistera à aménager le tour de l'église et la rue de Kernoza. La réfection de la rue de la Duchesse Anne entre la rue du Mès et

le centre culturel finalisera cet aménagement visant à créer un vrai centre-bourg doté d'une forte identité et à mettre en valeur l'église et la mairie.

La mise en œuvre de cet engagement, inscrit dans la profession de foi du municipe, va améliorer significativement l'image de notre centre bourg et sécuriser au maximum les déplacements des habitants dans un environnement apaisé.

Commerçants, riverains et tous les Mendulphins qui le souhaitent seront associés à une large concertation afin de compléter les études réalisées par la commune et apporter le regard indispensable des usagers sur le projet.



Le permis de construire du supermarché est accordé

C'est un Leader Price de 849 m² de surface de vente qui sera construit dans le parc d'activités du Mès. Le délai de recours est de deux mois après accord du permis de construire. Nous ne manguerons pas de vous tenir informés des suites.





Boîte à livres

"La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté."

(Voltaire - L'ingénu)

Suite au don d'une armoire par l'hôpital local intercommunal, et grâce à l'initiative de la Bibliothèque pour Tous, du club juniors et d'un bénévole compétent Rémy BAZIRE, une boîte à livres est née. Ce livres-service est à votre disposition place Camille BERTHE (face à la mairie) 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Cet espace d'échange ouvert à tous est en accès libre : j'emprunte, je bouquine, je restitue ou pas mais je fais don d'un autre livre.

Remerciements aux initiateurs de ce beau projet!



Quoi de neuf sur le site internet de la mairie?

Vous pouvez désormais partager en un clic le contenu du site internet de la mairie, par mail ou sur les réseaux sociaux. Les icônes de partage bien connues se retrouvent en haut à droite sur toutes les





HORIZON 2018

pages du site.







Ça s'est passé à Saint-Molf



25 mars - Inauguration du rond-point Bonjour



1er avril - La Pêche aux poissons au Bois Pierrot



8 mai - Commémoration



3 avril - Inauguration de l'office de tourisme en mairie



13 avril - Goûter intergénérationnel



13 mai - Journée familiale à Mesquer dans le cadre des rencontres intercommunales de la petite enfance



20 mai - Concours de la plus belle poubelle

Les actus

Ça s'est passé à Saint-Molf



20 mai - Journée citoyenne nettoyage du Bois Pierrot



2 juin - Atelier permis de conduire pour les aînés



20 mai - Journée citoyenne plantations au cimetière



8 juillet - Expos d'Art session 1



21 juillet - Expos d'Art session 2



5 août - Expos d'Art session 3



21 août - Expo "Art Évasion"



28 août - Expo photos "Des portraits et des lieux"

Les actus



28 août - Vernissage expo "Des portraits et des lieux"



3 septembre - Forum des associations et "Bienvenue aux nouveaux arrivants"



10 septembre - Fête du Parc de Brière à Saint-Molf Plus de 3 000 visiteurs pour l'édition 2017 de cet évènement qui s'est déroulé au Bois Pierrot. Bravo à nos associations mendulphines qui ont largement contribué à ce succès.



11 septembre - Vernissage de l'exposition "Rayons de Lumière"



16 septembre - 2º journée citoyenne lutte contre le baccharris



26 septembre - Chaîne humaine - journée inter écoles



Communiqués du Maire

Dens du voyage et pétition

Après trois envahissements l'année passée, la commune a encore connu cette année l'arrivée non sollicitée d'une mission évangélique de deux cents caravanes.

Nous avons immédiatement requis et obtenu un jugement du tribunal de grande instance de Saint-Nazaire qui a permis de mettre un terme à cet envahissement illicite.

Par mesure de prévention nous avons dû prendre un arrêté interdisant l'accès à tout véhicule à moteur pour le reste de l'été en condamnant l'accès au Bois Pierrot par des bennes lestées de terre (y compris le chemin de remembrement après consultation de l'AFAFAF – association foncière, propriétaire).

Cet envahissement représente un coût pour la commune, même si une partie des frais sera prise en charge par Cap Atlantique qui a désormais compétence en matière de gens du voyage. De surcroît, des dégâts consécutifs ont été supportés par nos agriculteurs voisins. Sachant que la commune de Saint-Molf est en règle avec la loi Besson, nous avons sollicité de notre nouvelle députée, Madame Sandrine JOSSO, pour que cette loi soit amendée de façon à sanctionner toute implantation illicite sur le territoire d'une commune en règle par une amende dissuasive. C'est également l'objet de la pétition qui vous a été proposée cet été et que plusieurs centaines de Mendulphins ont signé.

Soyez-en remerciés, votre mobilisation va permettre de faire avancer le dossier.

Dans le même temps, nous recherchons

une solution pérenne (avec toutes les parties prenantes) permettant d'interdire, à volonté, tout accès au Bois Pierrot.



De plus en plus d'incivilités sont à déplorer de la part de jeunes (qu'ils soient Mendulphins ou non).

Aubette saccagée, tags divers, dégradations au Bois Pierrot, wheeling et rodéo sur le parking de la Roche Blanche, dégradations

de cars scolaires, fracturation à plusieurs reprises des locaux du football, abus d'alcool et autres substances illicites...
J'invite tous les Mendulphins à contribuer à ce que cessent ces agissements qui coûtent très cher à la commune et qui empoisonnent la vie des habitants.



Prenez des photos, aidez-nous à identifier ces fauteurs de trouble: connaissant les auteurs, nous pourrons leur faire payer les dégâts et les mettre devant leurs responsabilités.

Parents: Il s'agit de vos enfants! Aidez-nous et aidez-les à prendre conscience de la gravité de leurs actes.

Point sur les journées citoyennes

Nous avons organisé deux journées citoyennes à Saint-Molf

L'une au mois de mai visant à embellir le Bois Pierrot, et à nettoyer et fleurir le cimetière qui a réuni une quarantaine de personnes (principalement, les chasseurs, des membres de l'association de motards West Coast Brothers ainsi que des membres d'associations Mendulphines et des élus).

L'autre le 16 septembre, en lien avec les paludiers visant à éliminer la plante invasive baccharis halimifolia qui a réuni une trentaine de personnes.

La participation timide des premières éditions laisse une grande marge de progression. Pour que ces journées citoyennes aient un réel impact sur notre cadre de vie, nous avons besoin de plus de bonnes volontés! Une ambiance conviviale est garantie, nul besoin de grande condition physique, peu importe l'âge, tout le monde peut apporter sa contribution. Vous pouvez également proposer des idées de petits chantiers auxquels vous aimeriez participer.

Merci à tous les participants 2017 et faisons tous un effort pour contribuer à donner de l'ampleur à ces initiatives qui visent au bien

Rendez-vous en 2018!

Faites part de vos idées à l'accueil de la mairie

02 40 62 50 77 - accueil@saintmolf.fr Source d'inspiration: journeecitoyenne.fr





Infos travaux

D Cimetière

Des travaux de rénovation ont été entrepris courant juillet. Montant: 5 160 € - Entreprise LEGAL de Montoir-de-Bretagne

- Dépose et repose des bordures encadrant le monument de l'ossuaire
- Repositionnement sur socle massif béton.
- Consolidation des fondations et confection d'une semelle béton finition talochée sur le monument commémoratif.





Un troisième columbarium de dix alvéoles a été mis en place. Afin de rester en homogénéité avec l'existant, il a été fait appel à la société Granimond.

Montant pour fourniture et pose: 4 115 €



D École de la Roche Blanche

D'importants travaux ont été réalisés cet été, pour un montant global de 75 000 €

- Des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR):
- réalisation de plusieurs rampes d'accès y compris reprise partielle de la cour élémentaire : 23 000 € - Entreprise Charier TP
- reprise des sanitaires (cloisonnement, menuiserie, plomberie et électricité): 8 100 € Entreprises Leloutre, Dauce et Mousset. Les travaux de finition ont été effectués par les agents communaux.
- Subventions accordées: 16 270 € (État dotation d'équipement des territoires ruraux et fonds de soutien à l'investissement local)
- ▶ De nouveaux radiateurs dans toutes les classes: les appareils sont dotés de dispositifs de programmation, de détection de présence et d'aération. Ils permettront d'effectuer des économies d'énergie et apporteront plus de confort aux occupants.

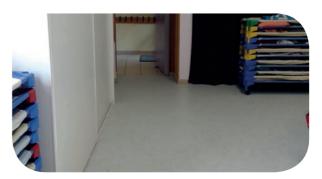
Montant: 22 200 € - entreprise Mousset.

Subvention accordée: 4 205 € (État - fonds de soutien à l'investissement local)

Pour le développement des usages du numérique: la commune a déjà investi l'année dernière dans des ordinateurs sur chariot mobile. Toutes les classes ont désormais accès à internet. En complément, des tableaux interactifs et vidéoprojecteurs connectés ont été installés cet été dans chaque classe. Fourniture: 14 000 € - Entreprise TBI de Redon. Pose assurée par les agents communaux.



Dune salle de maternelle fait peau neuve: réfection de plafond et nouveau revêtement de sol, pour le confort thermique et phonique des plus petits. Montant des travaux: 7750 € Entreprises Leloutre et Moricet.







Restaurant scolaire – salle de la Roche Blanche

Les travaux d'extension des sanitaires enfants et de création d'un vestiaire pour le personnel commencés mi-juillet s'achèveront au printemps 2018. Onze corps de métier sont concernés par cette opération d'envergure qui oblige à réorganiser pendant les travaux le temps de récréation des enfants sur la pause de midi.

Montant global à ce jour: 195 300 €

Subventions accordées:

• Conseil départemental: 59333 €

 État (fonds parlementaires et dotation d'équipement des territoires ruraux): 28 085 €

■ Salle des sports

La restauration des quatre vestiaires est désormais terminée (faïence et peinture), redonnant un sérieux coup de jeune à cet équipement qui accueille des sportifs de plus en plus nombreux.

Montant global: 13 000 € - Entreprises Moricet et J.L Berthe

- De Comme l'école, la salle des sports est désormais accessible à tous :
- Rampes PMR au droit des issues de secours: 2750 € Entreprise Charier TP
- Remplacements de menuiseries extérieures et intérieures: 17 375 € Entreprise Leloutre
- Mise en place de sièges rabattables et barres de relevage dans les vestiaires et sanitaires: 750 € - Entreprise Dauce

Subventions accordées: 14 875 € (dotation d'équipement des territoires ruraux et fonds de soutien à l'investissement local)



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Réfection de voirie 2017

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des chaussées de la voirie communale défini par les élus de la commission Cadre de Vie, les aménagements et réfections des voies suivantes ont été réalisés:

- Kercadoué/Croix de bois
- Section de voie Kergaillo/Héraut
- Rue du Loge Pied
- Chemin du Languernais
- Second parking salle de sports
- Rue du Grand jardin
- Création d'un trottoir rue du Languernais
- Mise en accessibilité du trottoir rue de L'Étang, opération subventionnée 9°500 État (fonds parlementaires)

Montant total du programme 2017 : 176 000 € - Entreprise Charier TP



Projets en cours

▶ Itinéraire cyclable RD33/RD 48 - route de la Turballe, liaison camping/bourg

L'étude de ce projet doit être prolongée en raison d'un montant de travaux trop élevé en l'état.

Micro-crèche

Étude en cours pour l'implantation d'un nouveau bâtiment à côté de la Récré Multicolore (prévision de déménagement septembre 2018). La capacité d'accueil passerait de 9 à 10 enfants.



Route de la Bastille: de nouveaux travaux à venir

En juin dernier, le Conseil départemental a mandaté des travaux de réfection de certaines voies par la mise en œuvre d'enduits superficiels (bicouche émulsion, gravillons). La route de la Bastille qui était en très mauvais état a subi ce traitement.

Ce revêtement, nettement moins onéreux que l'enrobé est maintenant majoritairement utilisé par le Conseil départemental lors de réfections de voiries. Toutefois avec les fortes chaleurs du début de l'été, cette application n'a pas tenu dans le temps: suintement de l'émulsion

(réaction chimique) et arrachement des matériaux puis formation de nids-de-poule au niveau des passages de roues. Ces dégradations anormales ont immédiatement été signalées par la mairie au Conseil départemental.

La municipalité travaille actuellement sur un projet de réalisation d'un itinéraire deux roues sur cet axe. Une demande officielle sera donc transmise au Département pour la prise en charge d'un nouveau tapis enrobé dans ce cadre.

Billet d'humeur

Personne au bout du fil?

Cet été, deux poteaux téléphoniques sont tombés à terre route de la Turballe et route de Kerbiquet, à la suite d'une mauvaise manœuvre d'un camion. Plus de 60 foyers ont été touchés par des coupures de téléphone, d'internet et de télévision, avec parfois des conséquences graves (téléalarmes pour les personnes âgées et activités professionnelles notamment). Malgré les multiples interventions de la mairie auprès de l'opérateur Orange, en plus des sollicitations directes des usagers, le traitement de cet incident a été très tardif et insatisfaisant. L'opérateur a même invité certains usagers légitimement mécontents à se plaindre en mairie, alors même que la commune n'est pas compétente pour assurer le rétablissement de lignes téléphoniques, comme pour le réseau électrique. La compétence propre de la mairie dans cette situation se limite normalement à sécuriser la voie où les poteaux étaient tombés, ce qui a été fait. Au-delà de cette obligation, les agents d'accueil de la mairie se sont évertués à faire le lien avec les services d'Orange et à informer au mieux les usagers au fil des jours. Aucun interlocuteur dédié aux collectivités chez Orange n'a toutefois pu accélérer la prise en charge de ce problème.

Face au constat de défaillance du service de France Télécom – Orange (dont tous les usagers dépendent pour leurs lignes téléphoniques, même s'ils ne sont pas clients chez Orange), M. le Maire a tout d'abord demandé des comptes à l'opérateur, afin qu'il apporte des explications sur le défaut de réactivité et le manque de communication vis-à-vis des usagers et de la mairie et qu'il prenne des mesures correctives pour un meilleur traitement des incidents à l'avenir.

La réponse apportée (seulement fin septembre) par Orange n'a pas été jugée satisfaisante: l'incident aurait connu un retard de traitement en raison de la rupture de stock de certains matériels et des difficultés pour un sous-traitant à gérer ses interventions en période estivale. Les usagers souhaitant faire une réclamation ou une demande d'indemnisation n'ont comme seul recours que le numéro dédié 39 00. Le fait que les usagers aient été encouragés à aller se plaindre en mairie est reconnu comme une erreur de leur part, Orange reconnaît effectivement que la commune n'est en rien responsable de l'incident et de sa résolution.

Pour ces raisons, M. Le Maire a décidé de saisir la députée et les élus locaux pour les inciter à agir chacun à leur niveau afin de sécuriser la desserte téléphonique et électrique de la commune, indispensable aux particuliers comme aux professionnels à l'heure du tout numérique.

À NOTER

En cas de panne ou de dommage sur les réseaux de téléphone ou d'électricité, vos seuls interlocuteurs sont les opérateurs responsables du rétablissement des lignes.

▶ Réseau téléphonique: France télécom-Orange 39 00



Signalement en ligne sur **dommages-reseaux.orange.fr**Application gratuite pour smartphones « Orange dommages réseaux »

Réseau électrique: Enedis 09 726 750 44



Application gratuite pour smartphones « Enedis à mes côtés » pour contacter facilement les services dépannage ou raccordement d'Enedis et obtenir des informations sur les coupures d'électricité.

La commune intervient uniquement pour la sécurisation des voiries et l'assistance aux personnes les plus fragiles, en cas de besoin.

Merci de conserver courtoisie et politesse quand vous signalez un incident aux agents d'accueil en mairie, elles sont à votre écoute et se chargeront de transmettre l'information aux personnes susceptibles d'intervenir dans les meilleurs délais.

La plus belle poubelle de Saint-Molf

À l'initiative de notre animateur jeunesse Najib Taga, la municipalité a organisé le concours de la plus belle poubelle de Saint-Molf. De nombreuses familles se sont prises au jeu de personnaliser leurs poubelles sur le thème du printemps. La remise des prix a eu lieu au Bois pierrot lors de la journée citoyenne de mai.

Le premier prix a été décerné à la famille Beaucamps/Robinet, le deuxième prix à M^{me} Christine David et le troisième prix à la famille Coubard. Un grand merci à tous les participants qui nous ont offert des œuvres belles et originales avec souvent une participation visible des enfants.

Un grand merci aux très nombreux commerçants et artisans pour tous les lots offerts dont ont pu bénéficier les participants. Une nouvelle édition de ce concours aura lieu en 2018, n'hésitez pas à décorer dès

maintenant votre poubelle pour contribuer à donner un visage plus souriant et coloré à Saint-Molf par cet embellissement original.



Concours maisons fleuries et opération un arbre pour l'avenir

Remise des prix du concours maisons fleuries et opération un arbre pour l'avenir

Un arbre pour l'avenir:

Dans une démarche de sensibilisation des familles à leur cadre de vie rural et à l'embellissement de la commune, nous accueillons les nouveau-nés Mendulphins en offrant à chaque famille un arbre ou trois arbustes afin qu'il(s) soi(en)t planté(s) symboliquement dans leur jardin. Les essences choisies sont décoratives mais aussi mellifères et produisent pour les arbustes des fruits comestibles (noisetier, sureau, cornus kousa, chêne pédonculé et merisier à fleurs doubles). Ces végétaux favorisent la biodiversité, verdissent et colorent les jardins. Cette année, 31 nouveau-nés vont ainsi recevoir un arbre qu'ils pourront admirer tout au long de leur vie.

Concours des jardins fleuris:

À Saint-Molf, l'embellissement de la commune est l'affaire de chacun. Nombre d'entre vous aménagent et fleurissent leur jardin pour leur plaisir et aussi pour celui des passants et visiteurs. La municipalité est très attachée à encourager les Mendulphins qui contribuent à rendre notre commune plus souriante et plus accueillante.

Il n'y a pas d'inscription pour ce concours communal. En effet, le jury, composé majoritairement d'élus, parcourt la totalité de la commune pour dénicher les plus beaux jardins visibles de la rue. Trois catégories sont récompensées: les jardins, les petits jardins et les décors installés sur la voie publique (plantations en pied de murs). Le jury examine plusieurs critères, dont l'aménagement paysager, la diversité végétale, l'entretien du jardin et l'impression d'ensemble.

Mais le choix demeure toujours difficile et nous tenons à remercier les nombreux Mendulphins qui fleurissent notre beau village.

À noter, plantations de pied de murs: si vous souhaitez prolonger votre jardin sur le domaine public, la municipalité poursuit sa démarche consistant à offrir des fleurs à planter en pied de murs et à ceux qui souhaitent embellir l'avant de leur propriété pour le plus grand plaisir de tous. Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, vous êtes invités à vous inscrire en mairie - 02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr





Saint-Molf participe au concours villes fleuries

Cet été, la commune a participé au concours départemental des villes fleuries. Un jury de sélection est passé le 26 juin et a proposé la commune au jury départemental qui a visité Saint-Molf le 13 juillet. Le panneau ville fleurie est un label de qualité du cadre de vie pour la commune. De nombreux critères sont examinés par les jurys pour pouvoir décerner ce label. Des critères environnementaux qui ont une grande importance mais aussi, bien entendu, la place du végétal au sein de la commune. Les fleurs (annuelles, vivaces, bulbes), les arbustes mais également la place de l'arbre, les aménagements paysagers etc. Les itinéraires doux, les animations, la participation des habitants sont aussi examinés.

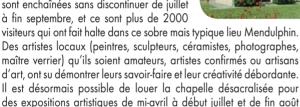


Ce prix serait une reconnaissance de l'action de la municipalité, des agents communaux mais aussi des Mendulphins qui fleurissent leur jardin ou leur pas-de-porte. L'embellissement de Saint-Molf est assurément une œuvre commune dont nous profitons tous! Les résultats pour le prix départemental seront connus courant novembre et nous saurons alors si le département présente la commune au jury régional, compétent pour décerner la première fleur en 2018.

La culture millésime 2017

Après une saison culturelle très riche, la chapelle Saint Germain a fermé ses portes le 24 septembre dernier.

En 2017, une première: les expositions se sont enchaînées sans discontinuer de juillet

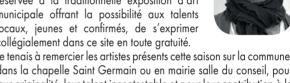


d'art, ont su démontrer leurs savoir-faire et leur créativité débordante. Il est désormais possible de louer la chapelle désacralisée pour des expositions artistiques de mi-avril à début juillet et de fin août à mi-octobre. Un tarif de location de 50 €/semaine a été instauré en conseil municipal ce début d'année. Les recettes ainsi générées seront consacrées à l'amélioration de la qualité d'accueil tant pour les artistes que pour les visiteurs et contribueront à mettre en valeur ce patrimoine cher au cœur des Mendulphins. La période intermédiaire de juillet à août restera réservée à la traditionnelle exposition d'art municipale offrant la possibilité aux talents locaux, jeunes et confirmés, de s'exprimer collégialement dans ce site en toute gratuité.

Je tenais à remercier les artistes présents cette saison sur la commune, dans la chapelle Saint Germain ou en mairie salle du conseil, pour leur originalité, leur talent incontestable et pour leur contribution à la promotion de la culture à Saint-Molf.

Remerciements également aux visiteurs locaux ou de passage pour avoir pris le temps de découvrir l'art et le patrimoine local. Rendez-vous en 2018 pour de nouvelles découvertes!

Valérie PERRARD, Adjointe en charge de la culture



Tourisme

le mot de Sonia POIRSON-DUPONT

Membre de la commission vie sportive et associative, développement touristique

Après avoir eu une très belle avant saison et un été mitigé, l'automne s'installe doucement. C'est alors le moment comme chaque année de faire un premier bilan provisoire de la saison touristique.

2017 a vu la naissance de l'office de tourisme intercommunal (sous statut de SPL - société publique locale) et la promotion de la destination « Bretagne plein sud ». Le bilan est positif même si quelques ajustements restent à faire.

Le nouvel espace dédié à l'office de tourisme, au sein de la mairie, a connu une fréquentation équivalente à celle de 2016. Les horaires avaient été revus pour être adaptés au maximum aux besoins de nos visiteurs. En dehors des périodes d'ouverture, un panneau d'affichage et de la documentation sont à disposition dans l'accueil

Un premier point a été fait avec les hébergeurs qui confirment une année satisfaisante avec une activité printanière très bonne puis un été correct. Une rencontre en mairie est prévue avec eux et le directeur de la SPL afin de pouvoir échanger, faire un bilan définitif de la saison et entendre les attentes et les souhaits de tous.

Pour 2018, l'office de tourisme restera dans son nouveau local. L'accent en matière de





développement touristique sera orienté dans les années à venir vers le tourisme vert et familial: trouver un équilibre entre l'homme et la nature, développer les liaisons douces, les circuits de randonnées pédestres et cyclos, proposer des ballades ludiques pour les enfants, améliorer la signalétique et sécuriser les cheminements.

Nous allons travailler avec la SPL pour donner de Saint-Molf une belle image identifiable par tous.

Les instances de la SPL réunies en septembre ont fait le bilan de la saison sur l'ensemble de la destination et ont voté les tarifs 2018. Un comité de professionnels a été créé, par branches d'activités, afin que la SPL travaille en accord avec les acteurs du tourisme. Nous devons nous réunir à nouveau d'ici la fin d'année pour définir le cahier des charges et la politique commerciale.

Au sein du conseil d'administration de cette SPL, je veillerai à défendre au mieux les intérêts de notre commune.



Les décisions de vos élus

Ci-dessous une sélection de délibérations votées par les conseillers municipaux lors des réunions d'avril à septembre 2017. Consulter les comptes-rendus complets des réunions : www.mairie-saint-molf.fr, rubrique Action Municipale > les conseils municipaux

PFINANCES

▶ BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE voté en gyril 2017 :

	2017	2016
Section	voté	Réalisé
Investissement		
Dépenses Investissement	986435	838 295,37
Recettes Investissement	986435	966706,52
Excédent d'investissement		+ 128 411,15
Fonctionnement		
Dépenses Fonctionnement	2229920	1 985 964,98
Recettes Fonctionnement	2229920	2 126 925,04
Excédent de fonctionnement		+ 140 960,06

PRECOURS A L'EMPRUNT

Une enveloppe globale de 1,5 million d'euros a été inscrite en recettes d'investissement au budget 2017, pour contracter dans la limite de ce montant d'une part un prêt relais dans l'attente du versement de subventions d'investissement pour les projets en cours, d'autre part un emprunt à long terme pour les futurs projets.

À ce jour, le prêt relais a déjà été intégralement remboursé grâce à l'encaissement des subventions attendues. Le prêt à plus long terme n'est pas encore contracté.

D TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2017

Les dernières augmentations des taux remontent à 2012 pour la taxe d'habitation, 2011 pour le foncier bâti et 2010 pour le foncier non bâti. Le conseil municipal, au vu de l'augmentation des charges qui pèsent sur la commune et de la baisse des dotations de l'État malgré la croissance démographique, a décidé une augmentation en 2017 de 1 % des trois taxes, dont les taux sont désormais fixés à: taxe d'habitation 22,16 %; taxe foncière sur les propriétés bâties: 25,50 %; taxe foncière sur les propriétés non bâties: 62,62 %.

■ SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

CCAS 2700 €, subventions sociales 664 €, autres subventions 9657 €.

La liste des subventions attribuées est disponible sur mairie-saint-molf.fr, rubrique Action municipale > les finances > les subventions aux associations.

▶ BAIL AVEC ORANGE POUR L'ANTENNE RELAIS DU LANGUERNAIS – RÉVISION DE LA REDEVANCE

Le précédant bail datant de 2008 prévoyait un loyer annuel de 1700 €. Avec la sous-location par Orange à Free d'une partie de l'antenne, un nouveau bail a été renégocié avec Orange fixant le loyer annuel à 2700 € avec une augmentation de 1 % par an. Un dossier d'information sur l'antenne relais est consultable en mairie sur simple demande.

■ TARIFS 2018 DES ENCARTS PUBLICITAIRES DES SUPPORTS DE COMMUNICATION COMMUNAUX

Augmentation du tarif (inchangé depuis 2012) de 75 € à 85 € pour un encart de dimension 8 cm x 5 cm, pour deux numéros du bulletin municipal à paraître en 2018. Le nombre maximum d'annonceurs et donc d'encarts reste le même, à savoir 30.

DENFANCE JEUNESSE

Tarifs et règlements de fonctionnement des services: pas de modification des tarifs pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, le club junior et l'espace jeunes. Gratuité conservée pour l'instant pour les temps d'activités périscolaires (malgré l'incertitude sur la pérennité des aides de l'État – sur le sujet des rythmes scolaires, voir page...). Pour l'accueil de loisirs: taux d'effort abaissé dans le cadre des mêmes plancher/plafond et réinstauration d'un tarif dégressif à partir du 2° enfant pour la journée avec repas. Approbation de la convention intercommunale pour le relais assistantes maternelles (avec les communes de Piriac-sur-Mer, Mesquer et La Turballe à laquelle ce service itinérant est rattaché).

URBANISME

- Prescription d'une révision allégée du PLU-secteur de Kervenel Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme en vue du déclassement d'un Espace Boisé Classé sur le secteur de Kervenel afin de permettre l'installation d'une exploitation agricole.
- Dénomination de voiries communales a Montpignac et a Kermolier

Création de l'impasse des Sorbiers (Kermolier) et de l'impasse du Lanis (Montpignac)

Projet de schéma de cohérence territoriale de Cap Atlantique Avis favorable. La révision consiste à mettre le SCoT en conformité avec la nouvelle réglementation nationale, mais cette dernière a déjà été prise en compte dans le PLU de Saint-Molf. Il n'y a donc pas de conséquence concrète sur le PLU actuel, qui est déjà conforme. L'intérêt majeur du SCoT est de prévoir les grandes orientations pour l'avenir du territoire de Cap à l'échéance 2035.

PATRIMOINE

Dénomination du centre culturel

Le bâtiment communal sis au 4 rue de la Duchesse Anne est dénommé « centre culturel »; les termes « centre socio-culturel », afin d'éviter toute confusion, ne doivent plus être utilisés pour identifier ce bâtiment. Le nom complet de « centre culturel Robert Wolff » est donné, sous réserve de la non-opposition de sa famille.



Trebrezan: vente d'une parcelle du domaine prive de la commune à un particulier pour régularisation cadastrale

Le conseil municipal décide de vendre une portion du domaine privé (parcelle ZD 82) à un euro symbolique aux propriétaires riverains, la totalité des charges inhérentes à cette vente étant supportée par les acquéreurs. Cette opération permet de procéder à une régularisation cadastrale sans frais pour la commune.

Parc de Brière: convention de cession de panneaux signalétiques Dans le cadre du renouvellement et de l'amélioration de la signalétique routière du Parc naturel régional de Brière sur l'ensemble du territoire (respect de la charte graphique nationale), les anciens panneaux situés en entrée d'agglomération sont déjà changés route de Mesquer, route d'Assérac, route de Saint-Lyphard et route de Guérande. Celui de la route de la Turballe a été supprimé car jugé peu opportun par le Parc de Brière au vu du nombre de véhicules qui empruntent cette voie.

Les panneaux sont achetés par le Parc et mis à disposition de la commune par convention, à charge pour la commune d'en assurer la pose et l'entretien.

DINTERCOMMUNALITÉ - CAP ATLANTIQUE

Achat groupe et subventionne de vs à assistance électrique

Dans le cadre du dispositif de labellisation Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte, le programme déposé par Cap Atlantique a été retenu par l'État pour des actions liées à la mobilité électrique. En complément de l'acquisition de voitures et de bornes de recharge, le programme comporte l'achat de vélos à assistance électrique. Cette action rejoint les objectifs du schéma directeur vélo de Cap Atlantique qui vise à favoriser l'usage du vélo par tous les acteurs du territoire.

La subvention TEPCV permet de bénéficier d'une aide de 80 % sur le prix de chaque vélo. Le montant retenu par vélo étant de 1 500 € et la commune ayant commandé deux vélos, le reste à charge pour la commune sera de 600 €.

Approbation de la révision des statuts

Au 1^{er} janvier 2018: transfert de la compétence « GEMAPI »: gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations; Cap Atlantique est déjà compétente et investie depuis sa création dans certains éléments de la GEMAPI, investissement qui s'est récemment accentué en matière de subventions marines à l'occasion de la mise en œuvre d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI).

Au 1^{er} janvier 2020: transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif », déjà exercées par Cap Atlantique; ces compétences intégreront donc à cette date la liste des compétences obligatoires.

DIVERS

Personnel: document unique d'évaluation des risques professionnels approbation de la démarche de prévention des risques auxquels sont confrontés les employés communaux dans l'exercice de leurs missions. Tous les agents ont été impliqués dans cette démarche menée en interne par les assistants de prévention avec l'aide du centre de gestion. Le Maire est chargé de mettre en œuvre un plan d'actions.

Désignation de représentants de la commune

Au sein du conseil d'administration du Lycée Kerguénec: titulaire Emmanuel BIBARD, suppléant Didier PLANCON

Auprès du Syndicat d'électrification de Loire-Atlantique (Sydela): titulaires Marc BRÉHAT et Virginie GIRAULT et suppléants Jean-Paul BROSSEAU et Hervé GERVOT.

Grands électeurs et nouveaux sénateurs

Le conseil municipal a désigné le 30 juin les 5 grands électeurs de la commune. Ce sont Hubert DELORME, Virginie BLAFFA LECORRE, Marc BRÉHAT, Valérie PERRARD et Didier PLANÇON qui sont donc allés voter le 24 septembre pour l'élection des 5 sénateurs de la Loire-Atlantique.

Ont été réélus Ronan DANTEC, Joël GUERRIAU (Union Centriste), Michelle MEUNIER (PS), Yannick VAUGRENARD (PS). Christophe PRIOU (Les Républicains) intègre quant à lui le Palais Bourbon pour son 1er mandat de sénateur.

Plus d'infos: senat.fr





Rencontrez vos élus

Hubert DELORME	Maire - Président du CCAS	le samedi matin sur RDV Exceptionnellement après 18 h 30 sur RDV
Marc BREHAT	1 ^{er} adjoint Cadre de Vie	sur RDV
Didier PLANÇON	2° adjoint Urbanisme et Habitat et aux Affaires Sociales	le lundi ou sur RDV
Virginie BLAFFA-LECORRE	3° adjointe Enfance Jeunesse	sur RDV
Emmanuel BIBARD	4° adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique	sur RDV
Valérie PERRARD	5° adjointe Communication et Vie Culturelle	sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie 02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr



Papiers, état civil, logement: ce qu'il faut savoir

Les nouveautés en 2017

Carte nationale d'identité et passeport ne se font plus en mairie de Saint-Molf depuis mars.

ÉTAPE I

- > Soit je complète un formulaire papier, à retirer en mairie de Saint-Molf. Les agents d'accueil peuvent me conseiller et vérifier les données.
- > Soit je fais ma pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, et je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.

ÉTAPE 2

> Je m'adresse à l'une des mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes.

La commune la plus proche pour le recueil sécurisé des empreintes digitales est Guérande, sur rendez-vous uniquement: 02 40 15 60 40 (attention délai d'un mois)

À savoir: il n'y a plus d'obligation de se rendre dans une mairie de son département de résidence pour faire ou renouveler un titre d'identité. Dans tous les cas, votre demande sera mieux prise en charge si vous passez au préalable par la mairie de votre lieu de résidence.

ÉTAPE 3

Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la mairie équipée pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

ÉTAPE 4

Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Permis de conduire et carte grise: ne vous déplacez plus en sous-préfecture

Toutes les démarches sont désormais à effectuer en ligne sur le site ants.qouv.fr via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Changement de prénom: désormais possible en mairie de Saint-Molf

Il n'est plus nécessaire de s'adresser à la justice pour le demander, mais seulement auprès de l'officier d'état civil de la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance. Il faut toutefois toujours justifier d'un intérêt légitime, le changement de pure convenance personnelle n'étant pas accepté.

Pacs: possible en mairie de Saint-Molf théoriquement à partir du 1er novembre

La formation des agents ayant lieu mi-novembre, pour une question de sécurité juridique aucun Pacs ne sera enregistré avant le 1^{er} décembre. Merci de votre compréhension.

L'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (Pacs), actuellement du ressort des tribunaux d'instance, sont transférés aux officiers d'état civil des mairies.

Attention! cela ne concerne que les nouveaux Pacs. La gestion de tous les Pacs conclus avant le 1^{er} novembre 2017 (et non dissous) est transférée au service d'état civil de la commune où siège le tribunal d'instance qui a enregistré le Pacs.

En mairie de Saint-Molf, l'enregistrement des Pacs se fera uniquement par l'officier d'état civil, du lundi au vendredi sur RDV.

Constituez votre dossier: service-public.fr, rubrique famille > Pacs Contact: 02 40 62 50 77 - accueil@saintmolf.fr

À l'ère du tout numérique, conseils pour simplifier vos démarches

Les démarches en ligne se multiplient, c'est une bonne chose par

certains aspects (accessibilité aux services 24h/24, pas de file d'attente, traçabilité et suivi des demandes...) mais parfois cela s'accompagne



de nouvelles difficultés (arnaques sur internet, disparition des guichets d'accueil physique des usagers...).

Les quelques conseils qui suivent permettront de simplifier et sécuriser vos démarches.

1-Vigilance dans les démarches administratives « payantes »

De nombreuses démarches administratives pourtant gratuites (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise) sont aujourd'hui proposées par des sociétés privées, moyennant rémunération.

C'est souvent pour un gain de temps que les particuliers ont recours à ces services, les professionnels leur évitant ainsi de se rendre en mairie ou préfecture.

Si cette pratique est légale, il est tout de même conseillé aux usagers de toujours bien se renseigner auparavant sur les démarches





administratives auprès des sites officiels de l'Administration française avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel.

Voici les règles que la société privée doit respecter pour effectuer la démarche:

- Les documents officiels doivent vous être envoyés directement.
 La société qui fait la demande à votre place ne doit pas recevoir le document.
- La société doit vous informer que vous ne disposez d'aucun droit de rétractation: une fois la commande passée auprès du site de la société, vous ne pourrez en principe plus l'annuler sans frais, sauf si le service n'a pas encore débuté ou si les démarches n'ont pas été pleinement exécutées.
- Vous devez recevoir une information claire sur les tarifs pratiqués et une facture/confirmation de commande TTC.

Source: Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

2 - Pour vos démarches auprès de la préfecture ou sous-préfecture

Plus aucune démarche ne se fait aux guichets (sauf pour les titres de séjours et les permis des étrangers). Cela a été compensé par un large déploiement des services en ligne:



www.ants.gouv.fr ou www.loire-atlantique.gouv.fr, accès aux démarches administratives dès la page d'accueil (immatriculation, permis de conduire, certificat de non gage...).

Les sites sont accessibles par tout téléphone mobile disposant d'une connexion internet.



Nouveau: des points d'accès numériques

3 en préfecture à Nantes, 2 en sous-préfecture à Saint-Nazaire, accessibles aux horaires d'ouverture de l'administration.

Du matériel informatique permet d'effectuer ses démarches en ligne, tout en garantissant la confidentialité et la sécurité des données personnelles saisies par les demandeurs.

Pour les personnes qui ont des difficultés ou réticentes à l'utilisation d'internet, des médiateurs numériques les accompagneront dans leurs démarches administratives.

À savoir: après plusieurs mois de travaux, la sous-préfecture de Saint-Nazaire a réintégré ses locaux au 1 rue Vincent Auriol BP 425 44616 Saint-Nazaire Cedex

Un serveur vocal est à votre disposition: 0 809 400 244

■ 3 - Pour toutes vos démarches en ligne :

Disposer d'une adresse mail personnelle est un préalable obligatoire. Elle est nécessaire notamment pour que les administrations vous adressent un accusé de réception de vos demandes.

Le compte unique FranceConnect permet à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants (ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de La Poste...).

4 - Appelez avant de vous déplacer

Que ce soit en mairie de Saint-Molf, de Guérande (pour les passeports et les cartes d'identité), au trésor public ou encore à la préfecture, il est prudent de toujours téléphoner avant pour vous assurer que le service demandé est bien ouvert et qu'un interlocuteur pourra prendre en charge votre demande.

L'accès au logement devient parfois un parcours du combattant. Les informations qui suivent devraient permettre à chacun de mieux connaître l'environnement dans lequel le demandeur doit s'inscrire.

Grâce à une meilleure connaissance des procédures et des accompagnements possibles, les candidats peuvent accélérer et faire aboutir leurs démarches.

▶ Le parc locatif social à Saint-Molf

46 logements sociaux sont loués sur notre commune:

T2 = 1 chambre T3 = 2 chambres T4 = 4 chambres T5 = 5 chambres



- 8 pavillons au Petit Languernais, rue de la Buterne,
- 10 pavillons au Petit Clin, allée de la Chataigneraie, 3 T2, 4 T3 et 3 T4.
- 9 pavillons à l'Etang, rue des Judelles, 4 T3, 3 T4, 2 T5.
- 10 appartements aux Épis, rue des Épis, 4 T2, 4 T3, 2 T5.
- 5 pavillons aux Roches Blanches 2, rue de la Vigne des Créaux, 5 T4.
- pavillons au Hameau des Capucines, rue des Tadornes, 1 T2, 2 T3, 1 T4.

À savoir:

La rotation au sein des logements sociaux sur le territoire de Saint-Molf est faible (1/3 des locataires).

Le tarif locatif est fonction du type de logement (T2-T3-T4-T5) et de son mode de financement par le bailleur social. Les logements sociaux sont attribués sous certaines conditions, essentiellement de ressources. Plus d'infos sur le site service-public.fr, rubrique particuliers > logement > location immobilière - candidat locataire Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont Espace Domicile et Atlantique Habitation. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de St Molf collabore avec ces bailleurs pour les attributions de logements sociaux de la commune.

▶ Faire une demande de logement social

Toute personne qui souhaite obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) doit constituer un dossier. La demande peut être faite en ligne ou au guichet. Aucun frais de dossier n'est réclamé lors de la demande de logement, ni lors de la signature du bail.

- Sur internet: www.demandelogement44.fr
- Au guichet, vous pouvez retirer votre formulaire unique pour tout le département auprès de l'accueil de la mairie de Saint-Molf ou le télécharger sur :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069.do
Remplir l'imprimé en y joignant les deux derniers avis d'imposition
ou de non-imposition, la copie de votre pièce d'identité et remettre le
dossier complet à l'accueil de la mairie qui le transmettra.



- Si vous travaillez dans une entreprise d'au moins 20 salariés: demandez à votre service du personnel le nom de l'organisme collecteur de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction - ex 1 % patronal), cette précision est à indiquer sur votre demande.
- Si vous êtes de nationalité étrangère (hors Union Européenne, Espace économique européen ou Suisse), vous devez produire des documents spécifiques: plus de renseignements à l'accueil de la mairie.

Votre demande sera saisie et enregistrée sur un fichier unique, en réseau, entre tous les offices HLM et les communes connectées. Vous recevrez alors un récépissé d'enregistrement comportant votre numéro de dossier. *Important:* ne pas oublier de renouveler votre demande de logement à la date indiquée sur votre récépissé, à défaut la demande sera annulée.

En cas de changement de situation vous devez impérativement mettre à jour votre dossier de demande de logement social en téléphonant à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) au 02 40 89 94 50 (ce service peut vous conseiller dans vos démarches) ou en direct avec votre numéro de dossier et votre mot de passe sur internet à l'adresse suivante: www.formulaires.modernisation. gouv.fr/gf/bienvenue.do.

Les aides pour accéder au logement

▶ 1- Vous êtes en situation de précarité FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)



Présent dans chaque département, le FSL soutient financièrement les personnes aux ressources modestes qui rencontrent des difficultés pour louer un logement. Contacts:

- Votre caisse d'allocations familiales (CAF),
- Le conseil départemental par l'intermédiaire d'une assistante sociale. Pour Saint-Molf: Centre Médico-Social de Guérande sur RDV au 02 40 24 92 35
- L'Agence départementale d'information sur le logement ADIL au 02 40 89 94 50.

2 - Vous êtes salarié ou étudiant www.actionlogement.fr



La GARANTIE LOCA-PASS® - pour les jeunes de moins de 30 ans et les salariés du secteur privé non agricole est une garantie gratuite de paiement des loyers et charges locatives à compter de l'entrée dans les lieux du locataire. Elle ne concerne que les logements appartenant à des personnes morales (organisme HLM par exemple). Pendant les 3 ans qui suivent la date d'effet du bail, en cas d'impayés de loyers, Action Logement règle au bailleur jusqu'à 9 mois de loyers et charges. Le locataire rembourse ensuite, sans frais ni intérêts, les sommes avancées.

L'AVANCE LOCA-PASS® - pour les étudiants boursiers et les salariés - permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 500 € maximum. Attention: il est impossible de cumuler sur un même logement la garantie Loca-Pass avec une aide de même nature accordé par le Fonds de Solidarité.

VISALE - caution et garantie pour le logement privé - s'adresse aux jeunes jusqu'à 30 ans ainsi qu'aux salariés de plus de **30 ans ne bénéficiant pas encore d'un CDI confirmé.** Cette garantie fiable et gratuite permet de trouver plus facilement un logement en rassurant le futur propriétaire.

Attention: Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Note: d'autres dispositifs existent pour des cas particuliers sur le site d'Action logement.

Bourses et CLÉ (Caution Locative Étudiante) – dispositif spécial étudiant

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse, effectuez une simulation sur le site du Cnous. www.etudiant.gouv.fr

La Caution Locative Étudiante est une garantie de l'État, permettant aux étudiants dépourvus de garants personnels d'accéder plus facilement à un logement. Elle est gérée par les Crous. www.lokaviz.fr

3 - Cautions et assurances loyers impayés

Accès à un logement privé: Le locataire d'un bail d'habitation se voit habituellement demander une caution, c'est-à-dire une personne qui s'engage à payer ses dettes s'il ne respecte pas son engagement. Pour celui qui se portera caution il faudra bien mesurer l'engagement que cela représente. La caution est la personne qui, dans un document écrit appelé acte de cautionnement, s'engage envers le propriétaire du logement loué à payer les dettes locatives du locataire en cas de défaillance de sa part. Il existe 2 formes de caution: la caution simple et la caution solidaire. Plus d'infos sur le site service-public.fr, rubrique particuliers > logement > location immobilière - candidat locataire.

Certaines banques proposent des cautions bancaires sous diverses conditions.

Le bailleur peut souscrire une assurance loyers impayés. Dans ce cas, qu'il s'agisse d'une location vide ou meublée, il ne peut cumuler assurance loyers impayés et caution, sauf dans le cas de locataires étudiants ou apprentis.

D Conseil:

Lorsque vous louez un bien, pensez à demander le dossier de diagnostic technique (DDT). Il doit être annexé au bail lors de sa signature ou de son renouvellement. La liste des diagnostics dépend:

- de la date de signature ou de renouvellement du bail,
- et, dans certains cas, de la date de délivrance du permis de construire du logement www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33463

Solidarité face au développement du numérique

Les agents d'accueil en mairie sont en mesure d'accompagner les administrés qui sont le plus éloignés du numérique dans leurs démarches. Toutefois, un accompagnement personnalisé n'est pas possible au guichet en mairie (manque de confidentialité, demandes d'autres administrés à traiter). C'est pourquoi il est fait appel à de bonnes volontés qui pourraient aider les personnes qui en ont besoin dans leurs démarches en ligne.

Vous souhaitez apprendre à vous servir d'un ordinateur, à surfer sur internet, à créer une boîte mail, à faire vos démarches en ligne? ou au contraire vous avez des connaissances en informatique et souhaitez les partager?

Vous êtes invités à vous faire connaître à l'accueil de la mairie, les personnes pourront être mises en lien et si besoin se retrouver dans un endroit adapté.



Urbanisme

Programme de construction

Orientation d'Aménagement et de Programmation de la Chapelle

Projet

Site stratégique pour le développement de la vocation résidentielle du boura.

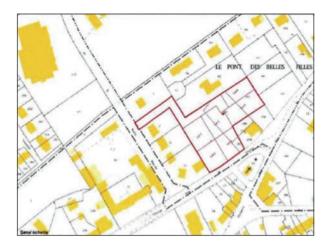
6 lots libres de constructeurs:

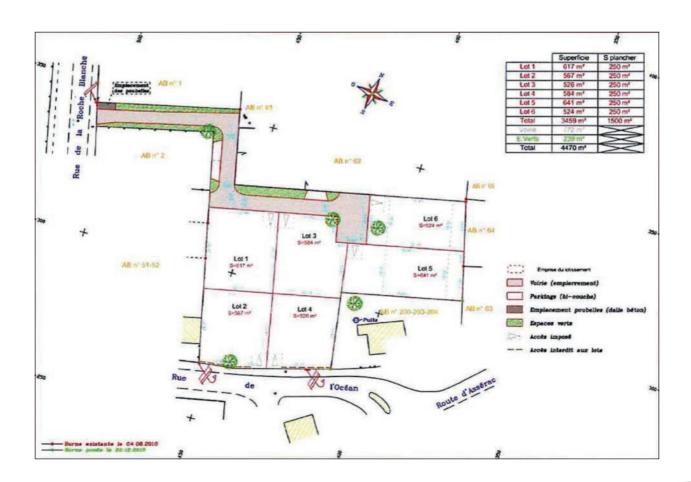
- Surface moyenne: 576 m²
- Surface du lot le plus petit: 524 m²
- Surface du lot le plus grand: 641 m²

Ce programme répond à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Plan Local d'Urbanisme.

Le règlement du zonage concerné 1 Au est consultable sur le site internet de la mairie, rubrique Pratique > Cadre de vie > Urbanisme

Renseignements: urbanisme@saintmolf.fr ou 02 40 60 59 33





Environnement/Cadre de vie

2° tranche lotissement du Languernais

Programme de construction

▶ Le Petit Languernais 2

Site stratégique pour le développement de la vocation résidentielle du boura.

33 LOTS LIBRES DE CONSTRUCTEURS:

• Surface moyenne: 480 m²

Surface du lot le plus petit: 379 m²
Surface du lot le plus grand: 663 m²

UN ÎLOT RÉSERVÉ POUR LE LOGEMENT À VOCATION SOCIALE

Surface de l'îlot: 1644 m² - 11 logements locatifs sociaux



Rappel urbanisme:

Les travaux qui relèvent d'une autorisation officielle du Maire ne peuvent être engagés avant la délivrance du document signé par les autorités administratives. Dans le cas contraire le Maire peut être amené à exercer son pouvoir de police vis-à-vis des administrés concernés.

Cette attention particulière évitera, entre autres, tous les conflits de voisinage qui peuvent en découler.

Le service urbanisme, l'adjoint à l'Urbanisme et à l'Habitat restent à votre disposition pour étudier vos projets et vous apporter le soutien nécessaire.

Cap Info Habitat:

prenez rendez-vous!

Pour quoi?

Des conseils sur les économies d'énergie, l'assainissement non collectif, le maintien à domicile, le logement dégradé, et des informations sur les aides financières possibles

Doù et quand?

M^{me} Leroux-Chevillard reçoit désormais uniquement sur RDV, dans les locaux de Cap Atlantique à Guérande ou en mairie de Saint-Molf pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer.

Contact: Tél. 02 51 75 77 95 catherine.leroux@cap-atlantique.fr

Amélioration de l'habitat : des aides a la mesur de vos mouens

ATELIER: PROPRIETAIRES BAILLEURS, aides

financières, conseil juridique et fiscal

Quand

Vendredi 1er déc 2017 14h30-16h30

0ù

Cap Info

1 place Dolgellau, 44350 GUERANDE (entrée sur le côté de l'immeuble Lila Presqu'ile)

Avec

- un consultant de l'UNPI pour vous apporter son expérience en matière de locatif,
- et un conseiller de SOLIHA AIS pour louer son bien en toute tranquillité

www.cap-atlantique.fr



POUR TOUS

INSCRIPTION GRATUITE

02 51 75 77 95

PENSEZ A RESERVER (nombre de places





ATELIER:

SE CHAUFFER AVEC UN POELE OU UNE CHEMINEE?

Quand

Vendredi 17 novembre 2017 14h30-16h30

Où

Cap Info

1 place Dolgellau, 44350 GUERANDE (entrée sur le côté de l'immeuble Lila Presqu'ile)

Avec

un conseiller de l'Espace Info énergie pour répondre à vos questions :bûches ou granulés, insert ou poèle, en acier ou avec des matériaux réfractaires, quelle puissance ?

www.cap-atlantique.fr



POUR TOUS
INSCRIPTION
GRATUITE

02 51 75 77 95

PENSEZ A RESERVER (nombre de places limité)







Avant de jeter, pensez au don si l'objet est toujours utilisable!

- Associations caritatives (plus d'infos en page 25)
- Recyclerie de Saint-Nazaire « au Bonheur des Bennes », pour donner une deuxième vie aux objets et favoriser l'emploi: apport volontaire aux heures d'ouverture de la Boutique Solidaire 50, rue René Guillouzo - mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9 h 30 à 13 h 00 - contact: recyclerie@aubonheurdesbennes.fr -06 45 07 25 99
- De Certaines déchetteries du territoire de Cap Atlantique, dont Piriac, sont équipées d'une benne éco-mobilier: les matériaux issus des meubles usagés qui y sont déposés sont recyclés.

Di on doit jeter, on pense à trier!

Verre, papier, emballages légers

Dépôt aux points d'apport volontaire

Pas de dépôt au pied des colonnes!

- Si vos sacs sont trop volumineux, divisez-les ou rendez-vous en déchetterie.
- Si la colonne déborde... rendez-vous à un autre point d'apport, la commune en compte 8.

Pour les ordures ménagères: uniquement des petits sacs car les ouvertures des colonnes sont étroites!

Pour le verre: pas de couvercles, bouchons, capsules, et uniquement des contenants (pas de vaisselle ni d'objets décoratifs).

De Collecte en porte à porte des emballages et papiers: le saviez-vous?

Les possibilités de recyclage ne sont pas les mêmes partout en France, il convient donc de suivre uniquement les consignes de tri données localement, dont certaines sont précisées ci-dessous. Les appliquer contribue à limiter le coût de traitement des déchets et à préserver l'environnement.

Enveloppes à fenêtres > à recycler avec le papier

Films et sacs plastiques, barquettes alimentaires polystyrène > non recyclables, à jeter avec les ordures ménagères

Bouchons plastiques > tous sont recyclables dès lors qu'ils sont vissés sur la bouteille. C'est plus pratique (un seul geste de tri), plus propre (pas de risque d'écoulement dans le sac jaune) et plus écologique (une bouteille écrasée reste plate quand elle est refermée, ce qui permet de mieux remplir le sac).

À retenir:

- Toujours visser les bouchons sur les bouteilles (un bouchon seul sera refusé au centre de tri).
- Le recyclage du plastique en sac jaune ou au point d'apport volontaire ne concerne que les emballages! Les jouets ou éléments d'équipement électrique ou électronique qui ne peuvent pas être revalorisés (vente, don) sont à déposer en déchetterie.







Collecte séparative volontaire des bouchons plastique

Pour tous les bouchons plastiques qui ne peuvent pas être recyclés avec leur contenant car celui-ci n'est pas en plastique (bouchons de compote sur des contenants carton, pâtes à tartiner, chicorée, tubes de médicament, etc.), il n'existe pas de collecte publique. Vous êtes toutefois invités à les trier pour les donner à l'œuvre caritative qui vous convient le mieux.

Point de collecte le plus proche : devant le centre de secours d'Assérac. Par respect des bénévoles des associations, veiller toutefois à ne déposer que les « bons » bouchons!

Pour les bouchons liège

la collecte est assurée à proximité par les Caves Nicolas: Saint-Nazaire 80 rue Jean Jaures 02 40 22 39 29 La Baule 21 avenue des Pétrels - 02 40 60 51 09

Médicaments non utilisés

Ces produits à base de substances actives chimiques ou d'extraits de plantes ne doivent pas se retrouver dans les déchets ménagers ou dans les eaux usées. Après avoir mis au recyclage les emballages cartonnés et les notices (papier), rapportez les médicaments en pharmacie.

▶ Textiles, chaussures, petite maroquinerie

Bornes de collecte « le Relai »: parking de la Roche Blanche

- Liez vos chaussures par paires
- Déposez uniquement dans des sacs fermés

« Pensez au don! Plusieurs associations caritatives récupèrent ce que vous ne portez plus. Plus d'info en page 25).

■ Collecte en porte-à-porte des encombrants

Uniquement sur inscription au 02 51 76 96 16, selon un calendrier disponible en mairie.

Environnement/Cadre de vie

Déclaration des ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite Aethina tumida. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

Déclaration en ligne sur le site http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Pas d'outil informatique ou d'accès internet? Sollicitez un accès informatique en mairie (renseignements à l'accueil - 02 40 62 50 77).



Chats errants, agir tous ensemble

L'association le Radeau des animaux a sollicité la municipalité dans le but de conclure une convention pour gérer la population des chats errants dans le respect des animaux.

Pourquoi les élus ont décidé de ne pas signer cette convention dans l'immédiat?

Marc Bréhat, adjoint au Cadre de Vie

« Je précise tout d'abord que dès que la commune a été saisie de cette question, nous avons sollicité l'avis de la fourrière intercommunale pour animaux. Elle s'est toutefois déclarée incompétente, ce que nous regrettons vivement car une lutte concertée entre communes nous semble essentielle. Les chats errants n'ayant que faire des frontières communales, nous estimons qu'une action coordonnée sur un territoire plus vaste sera probablement source de plus grande efficacité. C'est pourquoi le rapprochement avec les communes de Mesquer, Piriac-sur-Mer et La Turballe pour constituer une police pluricommunale sera dans un avenir proche, nous l'espérons, un bon levier d'action pour la lutte contre les chats errants. Les campagnes de capture et de stérilisation nécessitent en effet un important travail, sur le terrain et auprès de la population. Cela ne peut actuellement pas être assuré par les agents communaux sans compromettre leurs autres missions. »

Dans l'attente, comment lutter contre la prolifération des chats errants?

« La municipalité, très sensible à cette question, appelle tous les Mendulphins à un comportement responsable. La lutte contre les chats errants, pour être efficace, ne peut pas reposer sur la seule action des pouvoirs publics. Chacun est donc invité à suivre les quelques consignes ici rappelées. »

1 - Identifier les chats comme

les chiens: l'attribution à chaque animal d'un numéro exclusif, par tatouage ou puce électronique, est une obligation en France. Tous les propriétaires d'animaux doivent prendre leur responsabilité.



- 2 Stériliser les chats: cela limite la reproduction de la population et donc le nombre de chats errants. Le saviez-vous? Le fait que l'animal devienne un compagnon plus agréable et plus calme (marquage de territoire, bagarres et fugues sont évités) permet de doubler son espérance de vie.
- 3 Ne pas nourrir un animal errant. Si vous souhaitez l'aider, participez à la recherche de son propriétaire ou conduisez-le dans un refuge.

4 - Signaler un animal en divagation:

- -amener l'animal en mairie pour lecture de sa puce et tentative d'identification de son propriétaire.
- ou enfermer l'animal dans un endroit clos et contacter la mairie, qui pourra demander à la fourrière de récupérer l'animal.

A savoir:

Vous avez trouvé ou perdu un animal? Sur Facebook: « Fourrière Presqu'île Guérandaise », page créée afin de retrouver les propriétaires d'animaux que la fourrière a pris en charge et qui ne sont pas identifiés ou dont les coordonnées ne sont pas mises à jour.

▶ Plus d'infos:

refugekerdino@laposte.net - 02 40 53 08 21 Route de Trovray - Brézéan - Guérande Association le Radeau des animaux - refuge à Férel 06 21 10 14 39 (l'association recherche des bénévoles, n'hésitez pas à les rejoindre!)



Le RSA légèrement modifié

Un décret du 5 mai 2017 modifie les règles de calcul du revenu de solidarité active (RSA) pour les travailleurs non salariés afin d'améliorer la prise en compte de leur situation réelle. Les travailleurs indépendants

pourront, sous conditions, demander le calcul de leurs droits au SSA d'après leur chiffre d'affaires trimestriel et non plus annuellement, pour être plus proche de leurs besoins en temps réel. C'est une des étapes de la réforme des minima sociaux entamée avec la loi de finances pour 2017.

•••••

RVA juin-juillet 2017 - CNFPT Pays de Loire

Smic au 1er janvier 2017

Le taux horaire du Smic brut est revalorisé de 0,93 % pour atteindre 9,76 € de l'heure depuis le 1er janvier 2017. Le montant mensuel du Smic est ainsi porté à 1 480,27 € bruts par mois pour un temps plein.

La PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

■ Un lieu de soins, d'écoute et d'accompagnement social

La PASS s'adresse:

- Aux personnes sans assurance maladie ou sans complémentaire santé
- Aux personnes sans domicile fixe ou hébergées par un tiers
- Aux personnes isolées
- Aux personnes sans médecin traitant

La PASS consiste en: une consultation avec un médecin, une rencontre avec un travailleur social, et éventuellement une avance des médicaments.



Contact Service des Urgences Tous les jours avec ou sans rendez-vous de 9 h 00 à 17 h 00 Centre Hospitalier - Cité Sanitaire Georges Charpack 11 Bd G. Charpack - 44600 Saint-Nazaire Assistante sociale: 02 72 27 80 65 Infirmier: 02 72 27 81 92

Associations caritatives de proximité

D Sur GUÉRANDE

- Maison des associations « L'envol » Av. de la Brière (près de la Poste)
- La Croix Rouge: 02 40 24 80 97 distribution alimentaire un lundi sur deux de 14h00 à 16h00



• Le Secours Catholique:

02 40 24 93 04 - 06 43 78 33 34 > Accompagnement/secours

- tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 > Vestiaire tous les mercredis de 10 h 00 à 17 h 00
- > Convivialité (temps convivial avec les personnes isolées) les vendredis de 14 h 00 à 16 h 30 salle Sainte Anne, 7 place Charles Muller à Guérande

Le Secours Populaire:

06 75 89 21 20/06 45 13 52 78 1 rue de Kernévé ZAC Villejames Guérande (près des Restaurants du Cœur)





- > Distribution alimentaire: le lundi et un jeudi sur deux (semaines impaires)
- > Épicerie solidaire . le 2º samedi de chaque mois à 9 h 30
- le mercredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- > Solida'meubles 2 rue des sources - zone de Villejames à Guérande

Les Restaurants du Cœur:

02 40 62 06 15 6 rue de la Lande, ZAC de Villejames Guérande Distribution alimentaire les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00



Sur LA BAULE

Saint-Vincent de Paul: 02 40 60 62 61



- > Permanence et contact 37 avenue Marcel Ribaud à La Baule
- > Vestiaire le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
- > Coiffure le premier mercredi de chaque mois
- > Aide et alimentaire le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
- > Local meubles 14 rue du Palois, zone de Beslon à la Baul le samedi de 9 h 30 à 12 h 00



Qu'est-ce que la maladie de Lyme

et quelles sont les modalités de transmission à l'homme?





La maladie de Lyme ou borréliose de Lyme est transmise à l'homme par pigûres de tiques infectées par une bactérie du genre Borrelia. Toutes les tiques ne sont pas infectées.

La tique est un acarien parasite visible à l'œil nu mais de très petite taille qui vit ancrée sur la peau des mammifères (vaches, chevaux, chiens, chats, gibiers, oiseaux, rongeurs...). Cette maladie est présente sur tout le territoire national, avec une grande disparité géographique. L'incidence est plus élevée dans l'Est et le Centre de la France. Elle touche principalement les personnes réalisant des activités en pleine nature (campeurs, randonneurs, etc.). Les tiques sont en effet principalement présentes dans les zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les parcs forestiers ou urbains. Ces tiques prédominent d'avril à novembre.

Quels sont les signes?

Dans les 3 à 30 jours après la pigûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.

Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques (paralysie du visage, atteintes des nerfs et du cerveau) ou des atteintes des articulations, (coudes, genoux, etc.) ou plus rarement d'autres organes (cœur etc.), peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Au bout de plusieurs mois ou années, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.





Protégez-vous!

Avant l'activité en pleine nature

Porter des vêtements couvrant la plus grande partie du corps, ainsi que des chaussures fermées et un chapeau. Rentrer la chemise dans le pantalon et le bas du pantalon dans les chaussettes. Vaporiser les vêtements, chaussures et les parties du corps qui pourraient entrer en contact avec la végétation, de produits anti-tiques. Utiliser un produit anti-tique pour les animaux de compagnie.

Pendant l'activité en pleine nature

Emprunter si possible les sentiers, éviter les contacts avec les herbes et les broussailles. Examiner régulièrement les vêtements et les parties du corps qui sont entrés en contact avec la végétation car les tiques ne se fixent pas immédiatement dans la peau.

Après l'activité:

La pigûre de tique est indolore, il faut donc systématiquement:

- Examiner attentivement l'ensemble du corps, surtout au niveau des aisselles, des plis du coude et du genou, du cuir chevelu, de l'arrière des oreilles, des régions génitales. Se faire aider par quelqu'un pour examiner la tête et le dos.
- Répéter cet examen pendant les jours qui suivent pour s'assurer du repérage des plus petites tiques moins visibles. Penser également à examiner les animaux du foyer, les vêtements et les sacs de randonnée.

Que faire en présence d'une tique?

Ne surtout pas comprimer le corps de la tique ou tenter de la tuer avec de l'éther, de l'huile, de l'alcool ou une flamme, car cela risquerait de lui faire régurgiter les bactéries qu'elle contient. Retirer la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique (vendu en pharmacie) ou une pince à épiler très fine et non coupante.

Y a-t-il un traitement après une piqûre de tique?

Surveiller la zone piquée pendant plusieurs semaines (environ 30 jours). Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle apparaît dans le mois suivant la piqûre, consulter un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous informe

La création immédiate du compte ameli

Il est désormais possible de créer immédiatement son compte ameli sur internet ou sur l'appli pour smartphone et tablette, sans avoir à attendre un code provisoire envoyé par courrier postal.

En indiquant son nom, son numéro de sécurité sociale, sa date de naissance, son code postal, une partie des chiffres de son compte bancaire et une partie du numéro de série de sa carte Vitale, l'assuré accède immédiatement à tous les services de son compte ameli.

L'Assurance Maladie lance son forum pour les assurés

Le forum assurés d'ameli.fr est un nouvel espace de discussion et d'entraide proposé par l'Assurance Maladie. Grâce à ce service, les "internautes" peuvent désormais échanger en ligne sur toutes les questions qu'ils se posent en matière de droits et démarches relatifs à l'Assurance Maladie.

Alimenté par les assurés eux-mêmes, qui peuvent poser des questions, approuver des réponses ou encore répondre aux questions posées, le forum offre un cadre sécurisant en leur garantissant de trouver la bonne information.

En effet, toutes les contributions sont lues, vérifiées, et acceptées par un modérateur avant publication. En outre, une équipe de webconseillers de l'Assurance Maladie anime le forum chaque jour: les « experts ameli ». Lorsque la contribution d'un internaute contient tous les éléments de réponse à la question posée, ces webconseillers peuvent la certifier: la bonne réponse est ainsi mise en avant, et la crédibilité de l'information, validée. Lorsqu'aucune bonne réponse n'émerge des échanges entre internautes, les experts publient euxmêmes un message qui sera automatiquement certifié.

Préalable nécessaire pour poser des questions ou partager des informations, l'inscription au forum est simple, rapide et anonyme: une adresse mail suffit. Pour garantir la protection de la vie privée des utilisateurs du forum, plusieurs garde-fous ont été instaurés: charte d'utilisation protectrice, pseudo et avatar obligatoires, exclusion des questions de santé...

Astuce à noter: les internautes peuvent partager sur les réseaux sociaux ou par mail les contributions qu'ils jugent utiles pour leurs proches via un simple clic.

Le forum est accessible dès la page d'accueil d'ameli via la télécommande.



OIRE-ATLANTIQUE

Ameli.fr le forum pour les assurés

RECHRICHES DANS LE PORUM

RECHRICH

Violences faites aux femmes



LES COUPS PORTÉS À UNE FEMME



TOUCHENT AUSSI SES ENFANTS



Médecins de garde

116 117, un numéro unique pour trouver un médecin de garde

- Numéro gratuit expérimenté en Pays de la Loire, qui a vocation à être généralisé fin 2017 à toute la France
- Service disponible uniquement le soir à partir de 20 h 00, le week-end à partir du samedi 12 h 00 et les jours fériés
- Permet de réserver le 15 aux urgences graves

Enfance/Jeunesse

Micro crèche

■ En juin, un pique-nique partagé entre crèche et assistantes maternelles

C'est avec impatience que Sacha, Maïlio, Lucie, Timaël et Valentin attendaient le minibus pour se rendre au multi-accueil de la Turballe. Les enfants ont été accueillis dans un cadre agréable, dans le jardin avec des conditions climatiques favorables. Des jeux libres étaient mis à disposition et dès notre arrivée, les enfants ont investi les lieux.

- La structure toboggan avec sa cabane incorporée, le jeu de lego géant, la piscine à balles, le parcours sensoriel, le dé géant de déplacement décoré par les enfants de la Salorge des Doudous.
- Une toile parachute avec un ballon a été proposé pour un jeu de coordination.



une histoire avec un kamashibaï* conté par une des assistantes maternelles présentes.

C'est ensuite bien fatigués que nous quittions tous nos amis pour retrouver notre crèche, pour une sieste bien méritée.

Merci au RAM du Pays Blanc pour cette invitation, qui permet aux professionnelles et aux enfants de se rencontrer autrement!

* littéralement « pièce de théâtre sur papier » - genre narratif japonais, où l'histoire est racontée en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.



Lecture d'une histoire au Kamishibaï

66

Les rencontres de la petite enfance: oui à une 3° édition!

Après une semaine consacrée à la petite enfance en 2016, puis deux en 2017, les quatre communes du Pays Blanc (Piriacsur-Mer, Mesquer, La Turballe et Saint-Molf) resignent pour 2018. Pour que conférences, journée familiale et autres soupes à histoires soient au rendez-vous au printemps prochain, les animateurs travaillent ensemble dès cet automne. Surveillez le programme...



Enfance/Jeunesse

Service enfance

Paroles d'enfants

• « Ce que j'ai préféré pendant les vacances »



"Jouer à la gamelle"

"Le partage au forum *"



Au bois Pierrot avec les Juniors



Beignets, chouchous, glaces



Créations artistiques



Grand jeu de plein air



Jeux d'eau au P'tit Délire





Le café des parents



Les Gipsy Kings de Saint-Molf





Meuhhhh...



Que c'est bon de prendre son temps



Rallye photos dans Guérande





Sortie en Brière



la semaine cirque" Sur le fil

Enfance/Jeunesse

Service jeunesse

La jeunesse fait son bilan des vacances de l'été 2017

"En premier lieu, un grand merci à nos animateurs Sabrina, Najib, Solène et Charlie, grâce à eux nous auons passé des uacances de rêue !

- Le camp: une bonne expérience cette année de partir à 12 jeunes au lieu de 7... Au sein du parc de Branféré nous auons pu découurir énormément de choses sur les animaux, la nature et la biodiuersité. Les repas étaient souuent très animés et les nuits un peu courtes mais que de bons souuenirs. Uiuement l'année prochaine qu'on reparte!
- Des sorties: nous gardons un bon souvenir de la sortie structure gonflable aquatique à Saint-Brévin, le festival de jonglerie à Saint-Ulaud, Luna Park à la Baule, Monkey forest à Saint-Molf et enfin le Puy du fou! Malgré le temps de cet été, nous avons été nombreux à pouvoir profiter pleinement des sorties organisées.



Où est Charlie?

▶Les projets poterie, cirque et film ont rencontré un grand succès.

Tout le monde s'est entraidé et était motiué. Merci aux interuenants

Cécile, Romane et Ludo. Ceux qui ont participé à la poterie ont pu repartir
auec leurs œuures, les acteurs ont su faire ressortir le meilleur d'euxmêmes et uous aurez peut-être la chance de les découurir au prochain
festiual de Cannes! Les artistes de la troupe de cirque de Saint-Molf
ont ébloui leurs parents lors du spectacle de fin d'été.

Le fait de nous retrouver entre nous dans un endroit qui est le nôtre auec tout ce qu'il faut (de la bonne humeur, du respect, de l'écoute, de la convivialité et une ambiance de folie!) nous a permis de passer des uacances de ouf à Saint-Molf!



Luna park



Plage de Lerat



Structures gonflables



Parcour de santé



Monkey Forest



Stage cirque



Puy du Fou



Soirée jet set



Stage poterie



Rythmes scolaires

La réforme de nouveau en question

Voilà tout juste trois ans qu'a été mise en place à l'école publique de la Roche Blanche la réforme des rythmes scolaires, avec une semaine de classe répartie sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin (l'école privée avait fait le choix de conserver 4 jours complets de classe). Conformément au programme du Président de la République, les communes ont retrouvé plus de liberté dans l'organisation de la semaine scolaire. Toutefois, le ministère de l'Éducation Nationale



a précisé seulement fin juin les marges de manœuvre possibles. La municipalité a donc décidé de ne pas bouleverser précipitamment toute l'organisation du temps scolaire et périscolaire de l'enfant: les jours et horaires de classe de l'école de la Roche Blanche sont donc restés inchangés pour la rentrée de septembre 2017.

La réflexion va désormais être menée dans les mois qui viennent avec l'équipe enseignante et les parents.

Les communes sont ici confrontées à deux questions distinctes:

▶ 1 - la modification des rythmes scolaires (jours et heures de classe): elle ne sera possible que si se crée un consensus local entre conseil d'école, municipalité et Inspecteur d'académie.

D'éventuelles évolutions ne pourraient intervenir en tout état de cause qu'à partir de la rentrée de septembre 2018, après concertation de l'équipe enseignante (qui s'est déjà dite favorable à un retour à 4 jours) et des parents.



2 - l'organisation des temps périscolaires (hors du temps scolaire, quelles activités et selon quelles modalités?): actuellement la commune respecte la règle qui l'oblige à organiser des temps d'activités périscolaires (TAP) spécifiques dès lors que l'école a adopté la semaine de classe de 9 demi-journées. Les horaires convenus entre la municipalité et l'école pour ces activités sont les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 00. La municipalité a conditionné le maintien des TAP et leur gratuité à la pérennité des aides financières de l'État, sans lesquelles le coût d'organisation des TAP pour la commune serait de 230 euros par enfant et par an.

La bonne conduite a son permis!

Cette année encore, le Maire a officiellement remis aux élèves élémentaires des deux écoles qui déjeunent au restaurant scolaire leur « permis de bonne conduite ». Rose et doté de 12 points, il vise à responsabiliser les enfants pour qu'ils adoptent un bon comportement et évitent les sanctions.





La rentrée 2017-2018 à l'école de la Roche Blanche

▶ Équipe pédagogique année scolaire 2017-2018:

Avec 178 élèves inscrits en septembre, l'école est passée de 8 à 7 classes:

- TPS-PS-MS-GS: Laurence Janel et Atsem Béatrice Perron
- TPS-PS-MS-GS: Gaëlle Micou et Atsem Bernadette Le Fur
- GS-CP: Sylviane Guichet et Atsem Nadine Berthe
- CE1-CE2: Odile Meunier
- CE1-CE2: Gaëlle Girard-Perrigault et Céline Corbel* le lundi
- CM1 : Christine Gérard déchargée par Céline Corbel* le mardi et un mercredi sur 4
- CM 2: Marie-Hélène Treillard
- *Céline Corbel est en congé de maternité et est remplacée par M. Erwan Madec jusqu'en février 2018.

M^{me} Pascale TOUGERON a pris officiellement sa retraite depuis le 1^{er} septembre 2017.

Les CM2 formés au secourisme

Sur les temps d'activités périscolaires, les CM 2 ont travaillé toute l'année avec Mme GÉRARD, (directrice de l'école et moniteur de secourisme pour l'éducation nationale) et le SDIS 44. 10 élèves étaient inscrits pendant l'année scolaire 2016-2017 pour la formation « PSC1 » (massage cardiaque, défibrillateur...). 7 élèves ont pu être diplômés, les 3 autres n'ont pas assisté à toute la formation et ne peuvent pas être diplômés.

Contact: Christine GÉRARD, Directrice de l'école publique 02 40 62 59 69 - ce.0440865b@ac-nantes.fr



Remise des diplômes PSC1, M^{me} GÉRARD est entourée du Maire et de M^{me} BLAFFA-LECORRE, adjointe à l'enfance

Une rentrée sereine à l'école Saint-Francois

Les effectifs qui se maintiennent et progressent suite aux nombreuses inscriptions faites avant et pendant les vacances d'été.

90 élèves présents le lundi 4 septembre! Notons que nous avons eu 12 départs en 6° et 10 départs pour cause de déménagement pour l'année 2016-2017.

Composition de l'équipe enseignante et répartition des élèves par classe:

- Françoise Camara-Judic TPS/PS/MS 27 élèves (6 entrées sont déjà prévues en cours d'année)
- Françoise Boulard GS/CP 21 élèves
- Clémence Drogueux CE1/CE2 16 élèves
- Rachel Halgand CM1/CM2 26 élèves
- Camille Fouquet Asem en TPS/PS/MS
- Laurence Rivol EVSH (employée de vie scolaire auprès des élèves porteurs de handicap)
- Roselyne Ménager enseignante du Réseau d'Aide aux élèves en difficultés



 Sophie Perrigault intègre l'équipe le vendredi pour assurer la décharge de direction de Françoise Camara-Judic. Elle succède à Anne Simon qui occupait ce poste depuis sept années.



Rentrée 2017 au lycée Kerguénec: un bon cru!



Si l'année scolaire 2016-2017 s'est conclue par de très bons résultats aux examens (91 % de réussite tous examens confondus) et d'intégration dans la vie active, c'est, en premier lieu, grâce aux efforts des élèves eux-mêmes. Mais, il est important de le rappeler, c'est aussi grâce à la qualité des enseignants et des enseignements dispensés.

Comme chaque année, nous nous demandons ce que va donner le nouveau « cru » 2017-2018. Comme chaque année, nous ferons confiance aux jeunes et dans leur capacité à mettre en avant leurs compétences et leurs talents. Et comme chaque année, nous serons très certainement agréablement surpris.

Revenons à cette rentrée scolaire. Le lycée Kerguénec a ouvert ses portes le 4 septembre dernier à près de 210 élèves, de la quatrième

- 30 élèves en classe de 4°
- 48 élèves en classe de 3°
- 20 élèves en classe de 1^{re} année CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (SAPVER)
- 22 élèves en classe de 2e année CAP SAPVER
- 28 élèves en classe de 2^{nde} Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)
- 34 élèves en classe de 1^{re} Bac Pro SAPAT
- 28 élèves en classe de terminale Bac Pro SAPAT

Fidèle à ses domaines de compétences, le lycée Kerguénec propose des formations CAP et Bac Pro dans les domaines des services à la personne, des services aux territoires, et de la vente. Quant aux jeunes qui entrent au lycée en 4^e ou en 3^e, nous partageons avec eux deux objectifs: l'obtention du Brevet des collèges (DNB), et une orientation mûrie, réfléchie et pertinente pour la poursuite de leurs études et/ou leur entrée dans la vie active grâce à l'apprentissage.

Ainsi, chaque année, nous mettons en œuvre les missions qui nous sont confiées dans le cadre du contrat État-Association:

- nous assurons la formation initiale, générale et professionnelle des
- nous contribuons à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle,
- nous participons à l'animation et au développement de notre
- nous contribuons aux activités de développement,
- nous participons à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves et d'enseignants.

Cette année, nous mettrons à l'honneur les métiers des services à la personne à travers un évènement auquel seront conviés l'ensemble de nos partenaires. Ce sera une manière de rappeler l'importance de ce secteur d'activité qui, rappelons-le, est parmi les premiers fournisseurs d'emplois sur l'ensemble du territoire de la Presqu'île. La date de cet évènement? Le 20 avril 2018.

Mais avant cela, nous vous convions à notre première séquence « Portes ouvertes » au lycée Kerguénec, le vendredi 16 mars 2018, de 17h00 à 19h30 et le samedi 17 mars 2018, de 9h30 à 12 h 30.

Difficultés scolaires? Besoin d'aide? Accompagnement scolaire personnalisé • Pour les enfants des collèges • Tous les mardis* de 17 h 30 à 18 h 30 Au Centre culturel de la commune Par des bénévoles de la commune et du Secours Catholique Avec le soutien de la municipalité de Saint-Molf ▶ Renseignements et inscriptions: 06 82 64 95 02 - 06 23 57 05 73 *Hors vacances scolaires



Vous avez dit INTERGÉNÉRATIONNEL?

L'intergénérationnel trouve petit à petit sa place à Saint-Molf.

Des échanges...

Les goûters entre jeunes et moins jeunes ont trouvé leur vitesse de croisière. Ils sont des moments d'échanges et de partage appréciés de tous. On y déguste de bonnes crêpes, on y partage des jeux, on y converse... Du bonheur pour tous!

Des actions...

- ▶ En collaboration avec le club Photo de Guérande, l'exposition « des portraits et des lieux » qui s'est déroulée salle du conseil municipal du 28 août au 9 septembre a été une occasion de réunir les générations dans un lieu qu'ils affectionnent.
- Dune chaîne humaine a relié la mairie au jardin de la cure, le mardi 26 septembre. Les écoliers, leurs parents ou grands-parents, les enseignants, les animateurs du service enfance et les aînés du club des amitiés Mendulphines se sont passés de main en main les deux symboles représentatifs du terroir (le blé et le sell) remis par Monsieur le Maire, jusqu'aux deux directrices d'école qui ont chacune en bout de chaîne récupéré un trophée. Ces symboles seront conservés durant l'année dans chaque école. Ils seront échangés lors de la prochaine édition de la journée inter-école. Un grand merci aux créateurs Mendulphins: Madame LELUHANDRE (céramiste) et Monsieur BEZIER (tourneur sur bois) qui ont offert gracieusement ces symboles.

■ La préparation du **repas des aînés** qui se déroulera le 7 janvier prochain bat son

plein. Rendez-vous fixé aux Mendulphins septuagénaires et plus (voir page 6). La thématique sera tout en couleur pour 2018... Mais nous n'en dirons pas plus!

Des rendez-vous à ne pas manquer...

• « Le fou du roi » s'invite au spectacle

Le traditionnel **spectacle intergénérationnel de « la semaine bleue »** est en cours de préparation. Les aînés et les jeunes des communes de Mesquer, Piriac et Saint-Molf sont en effervescence car tous devront être opérationnels sur scène le **mercredi 13 décembre** à 15 h 00 salle l'Artymès à Mesquer.

Chaque année, la salle comble est un gage de leur talent. Pour 2017, Najib TAGA (scénariste, metteur en scène, animateur à la Récré Multicolore) a convié « **le fou du roi** » tout un programme! **Un spectacle à ne pas manquer!**

Une deuxième séance se déroulera au même endroit le samedi 13 janvier à 15 h 00.

Mon rôle est d'être à votre écoute, de faire le lien entre les générations, de mettre en place des projets communs. Des idées, des questions, n'hésitez pas à prendre contact en me laissant un message en mairie 02 40 62 50 77.

Corinne FLOHIC
Conseillère municipale déléguée à l'intergénérationnel







Bienvenue à...

10/03/2017	Hugo PELTIER
10/04/2017	Esteban BORDES
17/04/2017	Timéo CHABERNAUD
19/04/2017	Jade LEGOUHY
27/04/2017	Illyano BOUYRE
09/05/2017	lssà LEGER
09/05/2017	Inayà LEGER
16/05/2017	Marilou REMI
02/06/2017	Lucie TOBIE
27/06/2017	ALLY RECENT VASSEL

27/06/2017 Abby REGENT VASSEUR
06/08/2017 Dimitri BERTRAND
15/09/2017 Lucas BOURGET
15/09/2017 Léo BOURGET



Tous nos vœux de bonheur à...

25/03/2017	Anne GODIVEAU & Nelly BOU
06/06/2017	Laura LANNE & Alexis TÓBAN
08/07/2017	Marie DELAUNAY & Nicolas FRANCK
21/07/2017	Marie RIVIERE & Anthony BÉNIGUÉ



Ils nous ont quittés...

29/04/2017	Jean-Paul ROL - 83 ans
02/06/2017	Simone MORICE veuve MAHÉ - 89 ans
22/06/2017	Marie GUIMARD veuve DENAIRE - 91 ans
18/07/2017	Denis BLANCHARD - 67 ans
22/08/2017	André HUBERT - 65 ans

Hommage à deux anciens conseillers municipaux

Après Michel NIGET en 2016, Jean GICQUIAUX nous a quittés cette année.

Durant de nombreuses années, tous deux, ont participé à la vie communale, tant par leur implication au sein de la mairie comme conseillers municipaux que par leur investissement personnel dans la vie mendulphine.

Ils ont l'un et l'autre, chacun à leur manière contribué à la transmission de la mémoire collective. Merci Monsieur NIGET pour votre grande connaissance du terroir, des us et coutumes, pour vos anecdotes! Merci Monsieur GICQUIAUX pour votre savoir « paysan » et vos actions sur le terrain lors des manifestations!

Une page se tourne, mais la transmission permet que la mémoire perdure!

Que par ces quelques lignes, leurs familles et leurs proches trouvent l'expression de la reconnaissance et du remerciement de la commune de Saint-Molf.

Les rendez-vous de la retraite

Dorganisées par l'Agirc et l'Arrco*:

- des conférences gratuites et ouvertes à tous organisées en partenariat avec la presse régionale et retransmises sur leur site.
- Des portes ouvertes dans les Centres d'information retraite Agirc-Arrco (CICAS)** le 24 de 9 h 00 à 17 h 00 et 25 novembre de 9 h 00 à 13 h 00. Des conseillers vous y attendent pour une information personnalisée et gratuite sur vos droits à retraite (de base et complémentaire Agirc-Arrco et Ircantec) et répondre à toutes vos questions.

Centre d'information retraite le plus proche:

11 rue du Chemin Rouge - Parc Exalis Bâtiment B - 44300 Nantes Contacter un conseiller, prendre rendez-vous:

0 820 200 189 (service 0,09 €/min + prix appel) du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 18 h 00.

Pour connaître le jour et l'heure des conférences consultez le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr

Pour poser vos questions, **un accès en ligne et en continu** à une équipe d'experts retraite est également à disposition sur le site les experts retraite. agirc-arrco. fr ou leur page facebook.

- *L'Agirc et l'Arrco sont les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé. Aujourd'hui, l'Agirc et l'Arrco couvrent 30 millions de personnes, 18 millions de salariés et 12 millions de retraités.
- **Les missions des CICAS:
- informer et conseiller les salariés en activité ou au chômage sur leurs droits à la retraite Arrco, Agirc et Ircantec;
- préparer les demandes de retraite au titre de ces trois régimes.





Vie économique

Nouveau!



La maison CHARTEAU reconnue pour fournir du sel à de nombreux chefs étoilés s'ouvre désormais au public avec une nouvelle boutique. Vous y trouverez nos sels aromatisés et nature, mais également des produits d'autres artisans de haute qualité que nous ramenons de nos différents périples. N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour votre consommation personnelle ou pour offrir.

La boutique est ouverte

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi + le samedi entre juin et septembre.

Elle se situe au n° 12, à Kercadoué (direction Assérac, après le hameau de la Croix de Bois).

Mieux vaut toutefois téléphoner avant : 06 75 43 06 31 ou 02 40 62 39 28

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

AUDOUIN PROPRETÉ

Aurore Audouin Société de nettoyage

3 bis rue de la Fontaine d'Airain 44350 SAINT-MOLF Tél. 06 88 18 31 71

aurore.audouin@orange.fr



■ Informations à l'attention des artisans et des commerçants Mendulphins

Vos infos sur le site internet de la mairie www.mairie-saint-molf.fr

Vous êtes invités à prendre connaissance des informations contenues dans la rubrique:

LA COMMUNE -> LES ARTISANS ET COMMERÇANTS, pour la compléter si besoin et y apporter toute correction nécessaire. Rappel: cette rubrique n'est pas exhaustive et est tributaire des informations que vous transmettez en mairie.

Un emplacement dédié dans le bulletin municipal

Vous pouvez relayer auprès de la population les nouveautés ou changements au sein de votre entreprise (modifications d'horaires, de coordonnées, événements particuliers, etc.). Vos demandes seront étudiées par la commission Communication.

Contact: communication@saintmolf.fr ou 02 40 62 50 77

Encarts publicitaires dans le bulletin municipal

Les artisans et commerçants mendulphins ont la possibilité d'insérer un encart publicitaire dans le bulletin municipal « Le Mendulphin » - 30 emplacements disponibles -. Une proposition sera transmise par mail à chacun d'entre eux courant janvier prochain. Pour un encart de dimension 8 cm x 5 cm, pour deux numéros par an le tarif 2018 sera de 85 €.

Renseignements en mairie 02 40 62 50 77.



Numéros d'urgence

Pharmacie de garde: 37 27 Médecins de garde: 116 117

SAMU - CAPS: 15 Police secours: 17 Sapeurs-pompiers: 18

Personnes sourdes et malentendantes: 114

Coupure ou dommage ligne téléphonique:

France télécom - Orange 39 00

Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr

Application gratuite pour smartphones « Orange dommages réseaux »

Coupure ou dommage ligne électrique:

Enedis 09 726 750 44

Application gratuite pour smartphones « Enedis à mes côtés »

Les dates à retenir*

OCTOBRE

- 29 octobre 2017
- · Opération un arbre, une vie
- Remise des prix Maisons Fleuries Municipalité

Centre culturel - Sur invitation

NOVEMBRE

- ▶ 4 et 5 novembre 2017
- Week-end gonflé Amicale laïque

Salle des Sports

- ▶ 11 novembre 2017
- Commémoration

Amicale des anciens combattants et municipalité Bourg - Horaires à préciser

- 11 novembre 2017
- Soirée orientale

Comité des fêtes Salle polyvalente de la Roche Blanche

- 19 novembre 2017
- Vide grenier

Saint-Molf Basket Salle des Sports

Informations et inscription 02 51 76 14 04

DÉCEMBRE

- 2 et 3 décembre 2017
- Marché de Noël en Fête

Salle des Sports 10 h 00 - 19 h 00 le samedi 10 h 00-18 h 00 le dimanche

- ▶ 13 décembre 2017 et 15 janvier 2018
- Spectacle intergénérationnel

Semaine Bleue

Salle Artymès Mesquer à 15 h 00 - gratuit

- ▶ 5 janvier 2018
- Vœux à la population

Municipalité

Salle polyvalente de la Roche Blanche

JANVIER

- ▶ 7 janvier 2017
- Repas des aînés

Municipalité

Salle polyvalente de la Roche Blanche Sur invitation à partir de 70 ans Renseignements en mairie 02 40 62 50 77

*Évènements connus à l'heure de la mise sous presse. Pour plus d'informations: www.mairie-saint-molf.fr





Mémento

Services municipaux

Mairie

1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 50 77 • Fax: 02 40 62 50 77 accueil@saintmolf.fr • www.mairie-saint-molf.fr lundi et vendredi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-18 h 00; mardi, mercredi et jeudi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-16 h 00; samedi 10 h 00-12 h 00 (uniquement état civil et formalités administratives)

Agence postale

en Mairie, 1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 51 28 du lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00, samedi: 10 h 00 à 12 h 00 levée du courrier: 14 h 45 du lundi au vendredi et 12 h 00 le samedi

Restaurant scolaire

Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche Tél. 02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr

- La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)
 Rue de la Roche Blanche Tél. 02 40 62 58 43
 jeunesse@saintmolf.fr enfance@saintmolf.fr
 Accueil administratif du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00
- La Salorge des Doudous (micro-crèche)
 7, rue du Vesselais Tél. 02 40 01 58 39 creche@saintmolf.fr
- ▶ RAM Relais d'Assistantes Maternelles itinérant Port. 06 72 09 69 48 • ramdupaysblanc@laturballe.fr
- Office de Tourisme Intercommunal Destination Bretagne Plein Sud 8 place de la Victoire, 44500 La Baule • Tél. 02 40 62 58 99 www.labaule-guerande.com
- **▶** Bibliothèque pour Tous

9, rue de Kernoza • Tél. 02 40 62 59 70 Ouverture: mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Services publics

- **Gendarmerie** 2, rue Roger Camaret 44350 Guérande Tél. 02 40 24 90 42 ou 17
- Trésor Public 9, rue Honoré de Balzac 44350 Guérande Tél. 02 40 24 90 90
- Communauté d'agglomération Cap Atlantique
 3, av. des Noëlles 44500 La Baule Tél. 02 51 75 06 80 www.cap-atlantique.fr
- Sous-Préfecture 1, rue Vincent Auriol 44600 Saint-Nazaire
 Tél. 02 40 00 72 72 toujours appeler avant de vous déplacer au guichet
- ▶ Pôle emploi 3 bis, rue des Noëlles 44500 La Baule Tél. candidats: 3949 et Tél. employeurs: 3995
- ▶ Mission locale

2, rue Louis Léon 44350 Guérande • Tél.: 02 40 42 96 76

- Déchetterie l'Arche Chaussin 44420 Piriac sur Mer Tél. 02 40 23 60 09 du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Refuge pour animaux Kerdino 44350 Guérande • Tél.: 02 40 53 08 21
- Transports collectifs Lila Presqu'lle
 Tél. 02 40 620 620 ou 02 40 62 32 33

<u>Établisse</u>ments scolaires

- **École de la Roche Blanche** rue de la Roche Blanche ● Tél. 02 40 62 59 69
- **École St-François** 3, rue du Pays Blanc Tél. 02 40 62 58 95
- Lycée Professionnel Privé Kerguénec Tél. 02 40 24 91 55 www.kerguenec.net

Culte

Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc
 Presbytère 21 rue du Maréchal Leclerc 44420 La Turballe
 Tél. 02 40 23 30 32 • www.paroissesdupaysblanc.fr

Santé/Social

- CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins) appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! Il se situe dans l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'Ile avenue Pierre de la Bouéxière à Guérande.
- ▶ Centre hospitalier 11, boulevard Georges Charpak 44600 Saint-Nazaire • Tél. 02 72 27 80 00
- Centre anti poison Tél. 02 41 48 21 21
- PCPAM (assurance maladie) Tél. 3646 www.ameli.fr du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30 Une seule adresse postale: CPAM de Loire Atlantique 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9
- CARSAT (assurance retraite) Tél. 39 60
- CAF: 1, impasse Anne de Bretagne 44350 Guérande Tél. 02 40 15 67 90 • www.caf.fr
- Assistantes sociales et PMI Consultation des nourrissons Centre Médico-Social 20, Fbg Saint-Michel 44350 Guérande Tél. 02 40 24 92 35
- CLIC éclair age 26 bis, faubourg St-Michel 44350 Guérande Tél. 02 40 62 64 64 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi). Fermé au public le mardi après-midi www.cliceclairage.com
- Repas à domicile: Prest Alliance Tél. 02 40 00 14 15
- Pharmacie des Salants

31, rue Duchesse Anne Saint-Molf • Tél. 02 40 62 51 00

- Kinésithérapeute: J. PERRET 22, rue de la Duchesse Anne Tél. 02 44 07 74 01
- Ostéopathe: M. BOURDEAUT 11, place de l'Abbé Biré Tél. 02 40 60 26 38 ou port. 06 11 66 37 33
- Psychologue: H.GAUCHET-ENGELEN
 Pend'hué Tél. 02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54
- Cabinet vétérinaire de l'Océan 25, rue de l'Océan • Tél. 02 51 76 92 84

Maison Médicale: 26, rue de la Duchesse Anne

- Médecins: J.-M. CHERIAUX, M. QUÉMENEUR-DEHANT et P. ROUAU-PERRIN • Tél. 02 40 62 52 52
- Nouveau! Médecins de garde: 116 117
- Dentistes: T. LERICHE et U. BIEWER Tél. 02 40 62 55 04
- Infirmières: S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABŒUF Tél. 02 40 62 58 06
- **Orthophoniste:** M.-L. LANÇON Tél. 02 51 10 28 99

























